

Angers, le 9 janvier 2025

INVITATION PRESSE

- **Christophe BECHU**, Maire d'Angers et Président d'Angers Loire Métropole ;
- **Jean-Paul PAVILLON**, Maire des Ponts-de-Cé et vice-Président d'Angers Loire Métropole.

Ont le plaisir de vous convier à

L'inauguration des deux passerelles cyclables et piétonnes de Moulin-Marcille

En présence de :

- **Philippe CHOPIN**, Préfet de Maine-et-Loire ;
- **Florence DABIN**, Présidente du Conseil Départemental de Maine-et-Loire.

Mardi 14 janvier 2025 à 9h45

Parking du square Jean Boutton - Les Ponts-de-Cé

Le mardi 14 janvier prochain, les deux nouvelles passerelles cyclables et piétonnes de Moulin-Marcille aux Ponts-de-Cé, seront inaugurées par Christophe BECHU et Jean-Paul PAVILLON. Le rendez-vous est fixé à 9h45, sur le parking du square Jean Boutton aux Ponts-de-Cé.

Depuis le 6 décembre 2024, **ce nouvel aménagement de 130 mètres, entièrement sécurisé**, permet de relier à vélo, la zone d'activités de Moulin-Marcille à l'avenue Gallieni, en passant par-dessus l'autoroute A87, aux Ponts-de-Cé. Ces deux nouvelles passerelles cyclables s'ajoutent aux **deux couloirs dédiés aux piétons déjà existants**, permettant désormais à **tous les usagers de circuler en toute sécurité.**

Ce nouvel édifice représente la dernière étape d'un circuit cyclable permettant de **relier Sainte-Gemmes-sur-Loire à Trélazé sans discontinuité** et en toute sérénité.

Merci de nous faire part de votre volonté de participer à l'évènement en nous adressant un mail à cette adresse : relations.presse@ville.angers.fr